

COMPTE RENDU du Bureau Directeur du Mardi 22 Janvier 2019

Présents : Didier BIZORD, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Norbert MATTIUZZO, Marcel MICHEL, Patricia RAYMONDEAU.

Assistent : Valérie DUPIN, Présidente du CD40 ainsi que Christophe CAILLABET, CTS, Arnaud CLEDAT, Responsable Finances, Aurélie MILHE, Directrice administratif et de projets

Excusés : Pascal DUVERNAY, Florence LALUE.

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 19H15 au siège de la Ligue sous la présidence de M. Didier BIZORD.

ADMINISTRATIF

- Le PV du BD du 7décembre 2018 est validé à l'unanimité

COC – FINALES REGIONALES

- Comme évoqué lors du dernier CA, Didier BIZORD reprend l'idée de faire des finales régionales (Prénationale féminine et masculine, Excellence féminine et masculine, moins de 18 filles et garçons et Honneur garçons (4 poules) pour lesquelles il conviendra de définir les modalités de finalité). un évènement .Elles se dérouleront les 25/26 mai.
- Marcel MICHEL précise qu'un mail a été adressé à l'ensemble des clubs avec un appel à candidature pour recevoir ces finalités.
- Régine HANDY partage son expérience de l'organisation de finales au niveau du CD64, avec des clubs, sur 2 salles du vendredi au dimanche et rajoute que cela était un évènement très apprécié.. Elle précise qu'un cahier des charges avait été rédigé.
- Les membres du BD s'accordent à faire de cet évènement un moment festif qui permettra de créer une identité Nouvelle-Aquitaine.

VŒUX DE LIGUE- FFHB

- Didier BIZORD fait une synthèse des vœux de Ligue- FFHB suite à la réunion de territoires (Hauts de France, Ile de France, Nouvelle-Aquitaine) à la Maison du Handball les 18/19 janvier
 - ✓ Les vœux concernant la D2 filles, la N1 Masculine ont été traités dans les différentes commissions, des décisions ont été prises, et sont actées
 - ✓ En Championnat de France des modifications importantes sont annoncées avec le passage lors de la saison 2020/2021 des moins de 17 filles au lieu de moins de 18 et une diminution du nombre d'équipes participantes (64 ou 72 au lieu de 113 actuellement). C'est l'AG FFHB qui déterminera le nombre d'équipes par un vote. Didier BIZORD précise que pour le territoire Nouvelle-Aquitaine, 64 équipes seraient une politique réaliste et représentative de la part féminine en Championnat de France,

sachant qu'en parallèle, la modification pour les moins de 18 garçons serait de ramener le nombre d'équipes de 96 à 64. Le ratio étant de 60/40 il serait incompréhensible de partir sur une base de 72 pour les filles et 64 pour les garçons.

Le 11 février prochain, première discussion au niveau de notre territoire sur une nouvelle organisation que nous pourrions amener avec une réflexion globale, un débat ETR ayant déjà eu lieu au mois de juin.

Serait aussi limité le nombre de convention par territoire, nombre calculé à partir du nombre de filles dans cette catégorie d'âge, moins de 17, avec 3 conventions pour la Nouvelle Aquitaine. Ces conventions seraient elles-mêmes limitées à 4 clubs et le club porteur pourrait devoir avoir 10 licenciés. Sujets à débattre lors de l'AG FFHB

Feuille de match en Championnat de France : passage à 14 joueurs/joueuses au lieu de 12

- ✓ CMCD sur l'aspect formation : notre fédération ne serait pas prête, le débat porte sur une CMCD qui tiendrait compte des diplômes actuels et de VAE pour trouver des équivalences permettant aux gens de remplir la CMCD durant cette année de transition 2019/2020, au cours de laquelle doit se mettre en place la nouvelle architecture de formation
- ✓ Pas de Championnat BEACH tant que le CIO n'a pas donné son accord, sur la présence du Beach aux jeux olympiques. Néanmoins une sélection des jeunes à potentiel à faire du Beach est déjà mise en place au niveau des interpôles
- ✓ Disparition dans les textes sans obligation juridique des termes « Comité » « Ligue » au profit de « Territoire »
- ✓ Statuts et règlements : vœux sur le timing pour remonter les procédures avec la prise en compte des nouvelles technologies
- ✓ Utilisation de la Colle : le nombre de salles et de mairies interdisant la colle sont de plus en plus nombreuses et par ailleurs les coûts du nettoyage ne sont pas négligeables. Pour une prise en compte de l'utilisation de la colle dans un gymnase où elle n'est pas autorisée, l'arbitre devra dans les 48h faire un rapport mentionnant que l'équipe visiteuse aura utilisé de la colle alors qu'elle avait l'information (cf. feuille de match) que celle-ci n'est pas autorisée. Dans ce cas, le match est perdu pour l'équipe n'ayant pas respecté la consigne.
Si l'arbitre ne fait pas de rapport, ce sera du ressort de la COC de prendre une décision
- ✓ Droit de formation : création d'une enveloppe constituée de 120€ pris sur les contrats professionnels, 4€ sur toutes les mutations et 50€ par transfert international
- ✓ Table de marque neutre : augmentation de manière significative des pénalités en cas d'absence d'officiel de table
- ✓ Discipline : augmentation des pénalités pour incivilités.
- ✓ Création de club : versement d'une somme par la FFHB directement au club, suppression des licences et mutations gratuites. Possibilité de dotation de matériel

- Une synthèse des feuilles de route par commission est présentée par Didier BIZORD
 - ✓ **COC** : -Pratique U18 : Réorganisation des TQ
 Passage en U17
 Evolution des offres de pratiques régionales
 - Pratique +16 : Réorganisation de la pratique régionale / bassin
 Nombre de collectifs/ niveau
 - Promotion Régionale : Organisation de finales régionale- fête du Handball
 - ✓ **CTA** :- PPF Arbitrage : Constats, objectifs
 - Plan de réorganisation : intégration des ex CDA dans la CTA
 - Développement Ecole d'Arbitrage : améliorer le parcours de formation
 - ✓ **ETR** : -Collaboration/ échanges : assurer l'organisation de 3 ETR/ an
 - Collaboration/ COC : réflexion sur les offres de pratique
 Incitation au développement.
 - Pratique sportive/ COC : permettre l'arrêt de la mixité chez les U11 et U13
 - Collaboration/ Développement : permettre la transversalité entre les différents acteurs
 - Projet évènement/ développement : créer un projet de promotion du Handball sur la période estivale commun sur le territoire
 - Collaboration/ PPF : Permettre la transversalité entre les acteurs
 - ✓ **PPF féminin** : -Détection fédérale : améliorer l'accompagnement des comités dans la détection
 - Relation Haut Niveau : Améliore les relations Pôles/ clubs du territoire
 - Colloque territorial : organisation d'un colloque fédéral en alternance avec les RGO
 Formation continue des intervenants dans la détection
 - Accompagnements des Athlètes : permettre aux athlètes de réaliser leur projets sans contraintes / difficultés.
 - ✓ **PPF masculin** : -Détection fédérale : améliorer l'accompagnement des comités dans la détection
 - Relation Haut Niveau : Améliore les relations Pôles/ clubs du territoire
 - Colloque territorial : organisation d'un colloque fédéral en alternance avec les RGO
 Formation continue des intervenants dans la détection
 - Accompagnements des Athlètes : permettre aux athlètes de réaliser leur projets sans contraintes / difficultés.
 - ✓ **Service aux clubs** :- Collaboration/SAC : permettre la transversalité entre les différents acteurs
 - Féminisation : proposer des actions pour l'augmentation du nombre de licenciées
 - Accompagnements des dirigeants.
 - Mise en place du centre de ressources
 - ✓ **ITFE** : - Architecture de formation : mise en œuvre de la nouvelle architecture
 - Créer un réseau de formateurs: identification, qualification
 - Structuration administrative et financière de l'ITFE
 - Communication / Formation

- ✓ **Statut et règlements** :- Planification : établir un planning des actions à mener sur la saison
 - Contrôle des textes : assurer un contrôle régulier des textes et amélioration à prévoir en lien avec les commissions
 - Accompagnement CMCD/ Conventions en lien avec l'ETR

Commentaires:

- Faire un bilan de chaque axe
 - Ecrire un schéma de communication
 - Transversalité
- La feuille de route 2018/2020 est validée par les membres du Bureau directeur présents.

POINT RH

- Régine HANDY précise qu'en 2019 c'est l'harmonisation de la partie sociale avec une prise en compte des métiers, des responsabilités. Les contrats de travail sont en cours de finalisation
- Didier BIZORD : un point est fait sur particularité du contrat de Patricia FAVARD, réflexion avec la FFHB pour construire quelque chose de compatible avec les 2 contrats de travail.
- Aurélie MILHE : EURECIA : se met en place, reste quelques paramètres à faire. Phase de bilan avec le prestataire le 24 janvier
- Didier BIZORD : GENERALI a fait une rupture de contrat en décembre 2018, renégociation des contrats avec SWISS LIFE à compter du 1^{ER} Janvier

Prochain Bureau Directeur le lundi 18 mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Didier BIZORD
Président



Patricia RAYMONDEAU
Secrétaire Générale Adjointe



Diffusion : Membres du Conseil d'Administration, Salariés Ligue et CTS, Présidents Comités Départementaux, Mise en ligne sur le site de la Ligue.